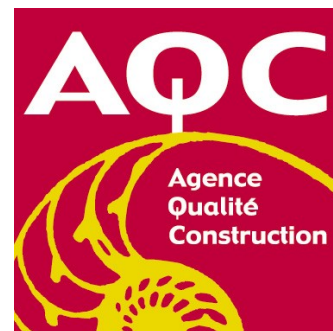




MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
En charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Journée du 30 mars 2010

PROGRAMME
Entrée sur inscription uniquement

Service Energie, Construction,
Air et Barrages

Unité Bâtiment et
Construction durables

Pôle réglementation
de la construction

9h00 – 9h30
Café d'accueil

9h30 – 9h45
Introduction de la journée par la DREAL

Affaire suivie par : Hervé WATTEAU
herve.watteau@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 91 83 64 27 – Fax 04 91 79 14 19

9h45 – 12h30
Présentation de l'observatoire statistique de la sinistralité par l'AQC
Contexte et origine du système de collecte des désordres (Sycodés)
Méthodologie de l'observatoire
Principales caractéristiques et habitudes constructives en région PACA
Présentation des résultats comparés PACA/France

La parole aux professionnels
Témoignages et débats

Actions en vue de réduire la sinistralité
Proposition d'une réflexion concertée sur l'analyse des causes des sinistres récurrents les plus préjudiciables

12h30 – 14h00
Buffet offert sur place

14h00 – 16h30
Présentation du contrôle des règles de la construction par la DREAL
Pourquoi des règles de construction ?
Comment sont-elles contrôlées ?
Comment sont-elles appliquées en région PACA, comparée à la France entière ?
Quelles perspectives dans l'objectif d'améliorer la qualité de la construction ?

La parole aux professionnels
Témoignages et débats

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Adresse postale :
DREAL PACA / SECAB
16, rue Antoine Zattara
13332 MARSEILLE cedex 3
Adresse physique :
67/69 avenue du Prado
13006 MARSEILLE